



Projet éducatif École du Joli-Bois 2019-2022

Adopté par le CÉ le 29 avril 2019

Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Transmission et diffusion du projet éducatif**
9. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
10. **Reddition de compte du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La Loi sur l'Instruction Publique (**LIP**), précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (**PEVR**) et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- assurer la cohérence du projet éducatif avec le PEVR (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence de les intégrer dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le PEVR en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

L'école du Joli-Bois s'engage à reconduire le comité de pilotage, mis sur pied en 2018-2019, afin d'en assurer, annuellement, le développement des travaux. Lors de la démarche d'élaboration du projet éducatif, les personnes suivantes ont fait partie du comité : une enseignante du 1^{er} cycle, une enseignante du 2^e cycle, deux enseignantes du 3^e cycle, l'orthopédagogue, une éducatrice spécialisée et la direction. L'ensemble des membres du personnel (enseignants, services complémentaires, personnel de soutien et du service de garde) ont également été consultés tout au long de la démarche. De plus, la direction a participé à des groupes collaboratifs offerts à la commission scolaire.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

En cohérence avec l'article 74 de la Loi sur l'Instruction Publique, les groupes suivants ont participé aux différentes consultations : les élèves, les parents, le personnel de l'école (enseignants, services complémentaires, personnel de soutien et du service de garde), les membres du conseil d'établissement et de l'OPP.

Conformément à l'article 7 de la LIP, le projet éducatif émerge donc du milieu : le conseil d'établissement, la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école du Joli-Bois est située dans une zone rurale à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Son emplacement se démarque par la nature et la beauté du paysage environnant. D'ailleurs, la cour d'école est aménagée afin de mettre à profit l'emplacement du site et ainsi répondre à la vision du développement de la santé globale.

Annuellement, l'école du Joli-Bois accueille un peu plus de 200 élèves, de la maternelle à la 6^e année. En 2018-2019, elle dispose de deux classes de maternelle, deux classes de 1^{re} année, deux classes de 2^e année, une classe de 3^e année, une classe de 3^e/4^e année, une classe de 4^e année, deux classes de 5^e année et une classe de 6^e année (programme d'anglais intensif).

La mobilisation, le travail d'équipe, la motivation, l'ouverture, le dynamisme et la créativité contribuent à donner une riche saveur à l'ensemble du personnel de l'école. L'école du Joli-Bois se démarque par son engagement dans plusieurs projets impliquant le respect de soi et des autres, la valorisation, le développement de soi, le plaisir d'apprendre et le sentiment d'appartenance. La couleur particulière des différents intervenants offre une vie étudiante et scolaire diversifiée.

Un partenariat avec la municipalité de St-Gabriel-de-Valcartier encourage l'utilisation des locaux, de la bibliothèque municipale et des terrains de sports. La proximité de Vallée-Jeunesse est un atout majeur pour assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.

Les différents sondages (élèves, parents et membres du personnel) réalisés à l'automne 2018 révèlent plusieurs indicateurs dont les suivants :

- 78% des élèves se sentent en sécurité à l'école;
- 82 % des élèves disent ne pas vivre d'intimidation à l'école;
- 87% des élèves aiment l'école du Joli-Bois;
- 92% des élèves affirment qu'ils ont du plaisir à côtoyer les membres du personnel;
- 98% des parents mentionnent que leurs enfants parlent positivement de l'école.

Les résultats des sondages ainsi que les consultations diverses ont permis de cibler les interventions et les pistes d'action à développer en fonction des besoins du milieu. La révision du plan d'action tiendra compte notamment des éléments suivants : les services complémentaires et de soutien, la motivation, le respect, les habiletés sociales, le sentiment d'appartenance, l'uniformisation des interventions, la modernisation des technologies, les communications et le partenariat.

Les taux de réussite présentés en annexe 1 s'avèrent positif pour l'ensemble des élèves. Le personnel de l'école est soucieux d'assurer une offre de services de qualité. L'enseignement efficace et explicite des différentes stratégies d'apprentissage est une priorité. Les enseignants de l'école du Joli-Bois ont comme préoccupation d'aider davantage les élèves en difficulté. En 2018-2019, un enseignant, attiré à l'aide individualisée, a été engagé pour répondre aux besoins académiques. La rééducation orthopédagogique est une autre façon de soutenir les élèves à risque. Les membres de l'équipe-école veulent aller de l'avant dans l'utilisation des outils numériques dans le cadre de leur travail. Toutefois, ils souhaitent procéder graduellement en respectant le rythme de chacun et en s'assurant que le matériel est adéquat.

6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le projet éducatif 2019-2022 de l'école du Joli-Bois tient compte de la politique éducative du ministère de l'éducation et est cohérent avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire de la Capitale (LIP, articles 37 et 97.1). Le projet éducatif respecte la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37).

Le personnel de l'école du Joli-Bois travaille actuellement, en continuation avec ce qui se fait déjà, sur les objectifs ciblés en lien avec les orientations du PEVR.

Par exemple; l'objectif 2.1.3; *développer le sentiment d'appartenance et la motivation scolaire* a été élaboré en tenant compte de l'orientation 2 du PEVR, soit de bonifier l'expérience éducative et d'assurer un mode de vie sain et sécuritaire. L'équipe-école a d'ailleurs mis en place un comité de valorisation, un système d'émulation positif est appliqué et les activités parascolaires sont diversifiées.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation privilégiée par l'école	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
1. La réussite et le plaisir d'apprendre de tous nos élèves	<i>Améliorer la réussite et la persévérance scolaires de nos élèves jeunes et adultes</i>	1.1 Maximiser le potentiel académique des élèves	1.1.1 Maintenir ou bonifier le taux de réussite en lecture à la fin de chaque cycle	Taux de réussite en lecture à la fin du cycle	Maintenir ou bonifier les résultats présentés dans la situation actuelle	Résultats de 2017-2018 : 2 ^e année : 96,67% 4 ^e année : 96,15% 6 ^e année : 86,96%
			1.1.2 Maintenir ou bonifier le taux de réussite en écriture à la fin de chaque cycle	Taux de réussite en écriture à la fin du cycle	Maintenir ou bonifier les résultats présentés dans la situation actuelle	Résultats de 2017-2018 : 2 ^e année : 100% 4 ^e année : 100% 6 ^e année : 91,30%
			1.1.3 Maintenir ou bonifier le taux de réussite dans la compétence résoudre une situation problème à la fin de chaque cycle	Taux de réussite dans la compétence résoudre une situation problème à la fin du cycle	Maintenir ou bonifier les résultats présentés dans la situation actuelle	Résultats de 2017-2018 : 2 ^e année : 100% 4 ^e année : 85,19% 6 ^e année : 69,57%
			1.1.4 Maintenir ou bonifier le taux de réussite dans la compétence raisonnement mathématique à la fin de chaque cycle	Taux de réussite dans la compétence raisonnement mathématique à la fin du cycle	Maintenir ou bonifier les résultats présentés dans la situation actuelle	Résultats de 2017-2018 : 2 ^e année : 100% 4 ^e année : 96,30% 6 ^e année : 69,57%
			1.1.5 Maintenir ou bonifier le taux de réussite en anglais à la fin de chaque cycle	Taux de réussite en anglais à la fin du cycle	Maintenir ou bonifier les résultats présentés dans la situation actuelle	Résultats de 2017-2018 : 2 ^e année : 91,67% 4 ^e année : 96,30% 6 ^e année : 93,94%
		1.2 Favoriser l'engagement scolaire	1.2.1 Améliorer la performance personnelle des élèves	Résultats académiques personnels de chaque élève	Maintenir ou augmenter les résultats personnels	Résultats de 2017-2018 : Portrait différent pour chaque individu
			1.2.2 Maintenir ou augmenter l'implication des élèves dans la vie scolaire	Taux de participation aux activités de l'école, en parascolaire et du service de garde, résultats du sondage auprès des élèves	Maintenir ou augmenter l'implication des élèves dans la vie scolaire	Résultats de 2017-2018 : 79% (participation)
		1.3 Bonifier et développer les ressources à la disposition des élèves	1.3.1 Actualiser et diversifier le matériel et les outils à la disposition des élèves	Inventaires; du matériel didactique, du matériel de manipulation, des livres de bibliothèque et du matériel informatique	Augmenter la qualité et la quantité de matériel Optimiser son utilisation	En développement Utilisation modérée du matériel disponible
			1.3.2 Soutenir les initiatives pédagogiques utilisant les nouvelles technologies	Nombre de projets exploitant les nouvelles technologies	Maintenir ou bonifier le nombre de projets exploitant les nouvelles technologies	Résultats de 2017-2018 : 54%
			1.3.3 Développer des pratiques communes pour favoriser les transitions	Notes évolutives, consignation au DAP, portrait de l'élève, portrait de classe, GPI, base de données de la CS	Améliorer la communication et uniformiser la consignation de l'information pour le suivi des élèves	Utilisation variée des différents outils

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation privilégiée par l'école	Objectif	Indicateur	Cible	Situation actuelle
2. Le bien-être (physique et psychologique) et le développement personnel de tous les élèves	Bonifier l'expérience éducative au sein de nos établissements	2.1 Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire	2.1.1 Augmenter la manifestation des comportements sains et sécuritaires	Nombre de signatures à l'agenda, compilation des interventions et des manquements, résultats du sondage auprès des élèves	Augmenter ou maintenir le taux d'élèves respectant des règles de l'école	Résultats de 2017-2018 : 83%
			2.1.2 Augmenter et diversifier les occasions de faire bouger les élèves	Nombre d'activités parascolaires offertes, utilisation des plateaux en dehors des heures de cours	60 minutes par jour d'ici 2022	Résultats de 2017-2018 : Portrait différent pour chaque individu
			2.1.3 Développer le sentiment d'appartenance et la motivation scolaire	Taux de participation aux activités offertes à l'école, implication dans la vie scolaire, résultats du sondage auprès des élèves	Augmenter le taux de motivation scolaire	Résultats de 2017-2018 : 68%

